SYNERGIE-OFFICIERS
REÇU EN AUDIENCE PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Le 13 novembre, le ministre de l'Intérieur a reçu la parité syndicale afin de proposer une augmentation de 5 points de l'ISSP sur 3 ans pour tous les corps actifs :

1 point en avril 2027 | **2 points en 2028** | **2 points en 2029**

Cette revalorisation se matérialiserait par une lettre d'engagement ou un nouveau protocole, après les élections professionnelles.

UNE PROPOSITION INSUFFISANTE PAR RAPPORT AU NIVEAU D'ENGAGEMENT DES POLICIERS.

Si les discussions restent manifestement ouvertes, **SYNERGIE-OFFICIERS** en prend acte, mais constate que cette annonce reste en deçà des attentes dans le contexte actuel.

> **L'ISSP constitue la prime de risque des policiers. Elle n'est plus et ne sera toujours pas à la hauteur du danger que fait encourir l'exercice du métier de policier sur le terrain et même, maintenant, dans sa vie privée !**

AUCUNE ANNONCE POUR LES MESURES EN ATTENTE DU PROTOCOLE DE 2022 DÉDIÉES AU CORPS DE COMMANDEMENT.

SYNERGIE-OFFICIERS ne tolère plus ce silence et cette absence de considération à l'égard du corps de commandement.

Alors que les officiers assument chaque jour des responsabilités toujours plus lourdes, les engagements pris en 2022 restent, pour une large part, lettre morte. Et aujourd'hui encore, aucune annonce, aucun calendrier sérieux, aucune garantie !

FAUT-IL RAPPELER UNE NOUVELLE FOIS LES ENGAGEMENTS NON TENUS ?

> Abondement des IRP « postes difficiles » et « chef de service » : seulement 50 abondements pour chacune en 2026, avec une nouvelle promesse de 50 supplémentaires en 2027. Les officiers devraient donc se satisfaire de mesures au compte-gouttes, quand elles ne sont pas tout simplement reportées !

> Augmentation de l'IRP : une revalorisation de 5 % en novembre 2026, mais toujours aucune garantie sur les 7,5 % restants pourtant prévus à l'échéance 2027.

TROP DE PROMESSES, TROP DE REPORTS, PAS ASSEZ D'ACTES !

Nos autorités ne peuvent pas continuer à solliciter sans cesse les officiers tout en se montrant incapables de défendre concrètement leurs intérêts. Il ne suffit pas de reconnaître leur rôle essentiel dans les discours : encore faut-il leur donner les moyens, la reconnaissance et la place qui leur sont dus.

QUI DÉFEND RÉELLEMENT LES OFFICIERS ?

Où sont ces autorités lorsqu'il s'agit de défendre le corps de commandement ? Où est leur détermination à faire aboutir les engagements pris ? Où est leur volonté de porter les revendications de leurs propres cadres ?

À force de silence et d'inaction, une évidence s'impose : les officiers ne peuvent compter que sur leur propre mobilisation et sur ceux qui ont réellement décidé de les défendre.

SYNERGIE-OFFICIERS refuse cette situation.

SYNERGIE-OFFICIERS met solennellement en garde : les officiers tiennent les services, portent la chaîne hiérarchique, assument les décisions et compensent trop souvent les carences de l'institution.

Mais leur dévouement n'est pas sans limite. Leur loyauté ne saurait justifier que leurs revendications soient constamment sacrifiées. Leur sens du service public ne doit plus servir de prétexte à l'inaction de ceux qui ont la responsabilité de les défendre.

L'ÉTAT DOIT TENIR SES ENGAGEMENTS.

Les officiers n'attendent plus des déclarations d'intention. Ils attendent des actes, des échéances et des résultats.

SYNERGIE-OFFICIERS appelle donc tous les officiers à faire entendre leur voix et à se joindre aux journées noires aux côtés de nos partenaires de la CFE-CGC.

SYNERGIE-OFFICIERS ne laissera pas le corps de commandement être une nouvelle fois sacrifié.

ENSEMBLE, DONNONS CORPS À NOTRE AMBITION.

SYNERGIE OFFICIERS

Le Bureau National